Journal communal de Grassac

N° 74 Décembre 2018

Sommaire

- Mot du Maire
- État civil
- 2018 l'année de l'adressage
- Recensement
- Budget
- Très Haut Débit (THD)
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Réhabilitation du lavoir
- Du côté de l'Ecole
- Les pigeonniers : 2 ème bilan
- Balades du vendredi
- Repas des Aînés
- Exposition sur la Grande Guerre
- Associations communales
    - ✗ Lune d'Ailes
    - ✗ Vivre Grassac
- Informations pratiques
- Vie collective
- Partenaires extérieurs
    - ✗ Le don du sang
    - ✗ L'habitat
    - ✗ L'optique à domicile
    - ✗ Maison de Services Au Public (MSAP)
    - ✗ Diagnostic du territoire
- Invitations

Le mot du Maire

L'adressage est sans compter le projet 2018 que nous retiendrons. Il va s'inscrire dans le temps et sera bénéfique aux services de sécurité, de secours, au facteur, aux livreurs et permettra la distribution de la fibre en 2019. Le conseil municipal a géré en interne cette nomination des rues et numérotation des habitations pour économiser 5000€, somme demandée par les services de la poste pour réaliser ce travail. De nombreux grassacois ont répondu favorablement à la demande de la municipalité et ont participé au choix des noms de rues.

Le logement communal de l'ancien presbytère a été remis en état. Il est de nouveau loué depuis le mois d'avril et nous permet d'accueillir une maman et ses trois enfants.

Des travaux routiers ont été réalisés sur la route du Château d'Horte. Toutefois, le coût financier de tels travaux ne nous a permis de procéder à la réfection de la chaussée que sur une portion de cette voie communale.

L'entreprise Canopée a nettoyé la toiture de l'Eglise. Les mauvaises herbes s'incrustent entre les pierres et provoquent une dégradation du bâtiment tant visuelle que structurelle.

Le lavoir communal a subi une cure de jouvence. Ce fût l'occasion de matinées d'entre aide et d'échanges forts sympathiques, accompagnées de pauses casse-croûtes.

La pose de ralentisseurs sur la D16 est encore retardée, le département a souhaité réaliser des études sur la structure. Le projet a dû également être modifié car les lois ont changé. Ainsi un plateau de 8 mètres sera positionné après le terrain de tennis pour accueillir les conducteurs un peu pressés venant de Rougnac et le second, d'une longueur de 13 mètres englobera tout le devant du parking de la mairie créant ainsi un sas de sécurité pour les écoles.

En attendant de vous rencontrer lors de la Soirée des Vœux l***e* 19 Janvier**, soyez certains que le conseil travaille à la gestion de la commune de manière efficace et raisonnée. Je remercie les habitants qui se sentent concernés et qui participent à la vie du village par le biais d'activités, d'animations ou de soirées.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes, entourés de vos proches. Merci à tous ceux qui illumineront leurs extérieurs permettant ainsi de rendre notre village encore plus attractif.

Sylvie BERNARD

État civil 2018

✔ ***Naissances*** **:**

- LAMBERT Hugo, Thomas, né le 15 mars 2018, fils de
Sarah, Hélène POINTRAUD et
Guillaume, François, Michel LAMBERT

- PALOS GALAN DESFORGES Evana , née le 11 mai 2018, fille de
Florence DESFORGES et
Emmanuel, Bruno PALOS GALAN

Bienvenue à ces nouveaux petits grassacois

Félicitations aux heureux parents !

✔ ***Mariages*** **:**

- *le 27 janvier 2018,*
Elodie, Claude HIRONDEAU et Christophe PEILLARD

- *le 04 août 2018,*
Valérie CHAUVET et Jean-François BARRAUD

- *le 18 août 2018,*
Marjorie, Bénédicte THIBIER et Frédéric BARBIER

✔ ***Pacs*** **:**

- *le 4 septembre 2018,*
Caroline, Marie HOLODENKO et Philippe, René, Armand KERN

Meilleurs vœux de bonheur !

✔ ***Décès*** **:**

- Mr CHARRON Guy, Marcel, Jean le 15 juillet 2018

- Mr PARKER Trévor, John le 16 juillet 2018

Pensée profonde aux familles endeuillées

Hommage à Guy CHARRON

Guy était un homme plein de modestie qui appréciait par dessus tout la simplicité et la sobriété. Tous ceux qui ont cotoyé Guy ont appris de sa sagesse. Il a consacré 13 années de sa retraite à l'action municipale durant lesquelles il a été attentif à défendre les intérêts de sa commune et de ses concitoyens dans un esprit de solidarité, de tolérence et de justice.
Nous souhaitions souligner l'admiration et la reconnaissance qui lui sont dues.

2018……L'année de l'adressage

Lors du Conseil municipal du 6 avril 2018, Mme le Maire a indiqué que le déploiement de l'internet Haut Débit par la fibre optique dans notre commune nécessitait la mise en place préalable (avant fin 2018) de la localisation précise d'une personne, d'une activité ou d'une entreprise.

Le projet « ADRESSAGE » était lancé….

L'adressage, pour ce qui nous concerne, consiste le plus souvent à nommer des voies et à assigner des numéros aux bâtiments que la voie dessert.

Ce projet est mené à bien sous la responsabilité du maire assisté du Conseil municipal.

Rappelons les objectifs principaux de l'adressage :

1) **La rapidité des services d'urgence** par :
   - une connaissance précise des lieux d'un accident ou d'un sinistre
   - une visualisation de la zone d'intervention avant l'arrivée sur site (réseaux, accès…)

2) **L'efficacité de l'acheminement** du courrier, des colis :
   - la Poste estime par exemple à 300 millions le nombre de colis retournés faute d'une adresse correcte
   - le développement de l'internet haut débit engendrera le développement de l'e-commerce et l'augmentation du nombre de paquets

3) **L'optimisation des services** comme :
   - la collecte de déchets
   - les services à la personne
   - le déploiement des réseaux (eau, télécommunications, énergie…)

4) **La navigation et les déplacements** par :
   - la généralisation de l'usage des cordonnées GPS par les particuliers et les entreprises sur des terminaux multiples.

Après avoir pris contact avec les communes voisines, examiné les aspects réglementaires et la méthodologie, les contraintes budgétaires, le Conseil municipal du 7 mai 2018 décide des actions suivantes :

-créer un groupe de pilotage constitué de Mme le Maire, Mme la secrétaire, de l'ensemble des conseillers municipaux.

-faire participer l'ensemble de la population qui le souhaite à ce projet en mettant en place des réunions de concertation, d'avancement et de validation

-faire réaliser les travaux par les employés et les conseillers municipaux afin de minimiser les coûts de cette opération.

Lors de ce même Conseil, un premier travail sur les différentes voies est effectué, recensement, possibilités de dénomination :

- Pour le bourg au sens large, les appellations : rue, impasse, ruelle, chemin, semblent convenir. Pour le reste de la commune, il faudra s'orienter vers : route, chemin, impasse, sentier, piste, sachant que la dénomination chemin sera retenue chaque fois que la voie est étroite afin d'éviter que les camions l'utilisent.
- Favoriser l'utilisation des noms de lieux existants (Beaulieu, Doumérac ....), les noms rappelant l'histoire (Mérovingiens, Poilus...), les noms évoquant la nature, arbres, fleurs, eaux (Châtaignier, Iris, Sources....)

Pour l'identification de l'habitat, c'est la numérotation classique qui a été retenue en réservant des numéros pour les parcelles où il est possible de bâtir indépendamment sans tenir compte des plans d'occupation des sols. En effet, l'utilisation de la numérotation métrique aurait conduit à des numéros à 4 chiffres ce qui ne paraissait pas satisfaisant pour notre commune.

Les numéros sont pairs à droite et impairs à gauche, ils seront croissants lorsque l'on s'éloigne de la mairie, dans la mesure du possible.

La signalétique de chaque voie comprend une plaque au niveau du premier point bâti à chaque extrémité et répétée aux intersections lorsque c'est nécessaire.

La participation de la population à ce projet a été remarquable et riche de propositions. Cette concertation a été relayée dans le bourg, Beaulieu, Doumérac et l'Hermite par des habitants de la commune motivés et efficaces, qu'ils en soient remerciés.

Le projet définitif est amendé lors d'une réunion publique qui s'est tenu à la salle des fêtes.

Le projet ADRESSAGE devient exécutoire après la délibération du Conseil municipal du 30 juin 2018 au matin et est présenté à la population l'après midi.

Après l'étude, la phase active peut commencer....

Les panneaux sont commandés début juillet et livrés mi – septembre.

Les employés communaux ont réceptionné les panneaux et leur mise en place s'est prolongée jusqu'à mi-novembre 2018.

Les plaques individuelles sont disponibles à la mairie depuis le début du mois de novembre. Les principales administrations ont été informées de l'évolution des adresses, mais il est préférable jusqu'à fin 2019 d'utiliser le double adressage (ancienne et nouvelle adresse).

Ce projet a mobilisé de nombreux habitants de la commune, leur aide nous a été précieuse, qu'ils en soient remerciés car grâce à leurs actions nous espérons pourvoir accueillir l'internet Haut Débit dans les meilleurs délais.

Recensement

Le recensement des habitants aura lieu sur notre commune du
17 janvier au **16 Février 2019**.

Mr Jean-Louis LAPOUGE est l'agent recruté pour cette mission.

Il passera voir chacun et chacune d'entre vous. Il vous apportera les documents nécessaires, vous expliquera le déroulement notamment pour effectuer votre déclaration sur internet et aidera ceux qui le souhaitent dans cette démarche.

Budget 2018

Budget total de fonctionnement : 267 010,39 €

- ✔ ***Pas de hausse d'impôts sur la part communale :***
  Les taux des impôts locaux 2018 votés par le Conseil Municipal sont, cette année encore, restés identiques à ceux de 2017.

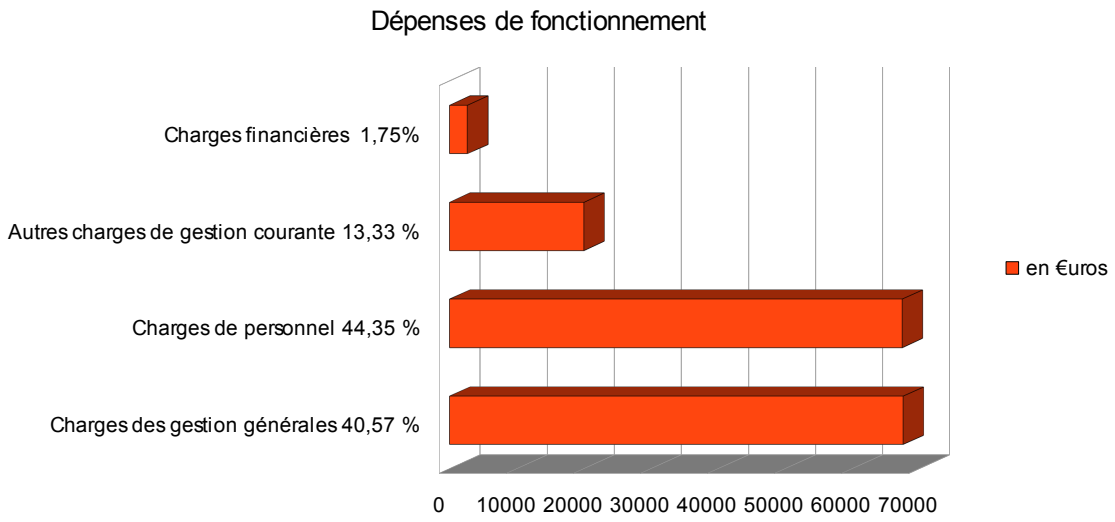

Charges de gestion générale (eau, électricité, carburants, entretien, assurances, transports scolaires, fêtes & cérémonies, affranchissement, télécommunications, etc...)
Autres *charges* de gestion courante (indemnités des élus, subventions versées aux Associations)

Budget total d'investissement : 160 113,62 €

- ✔ ***Investissements :***
  Le Conseil Municipal a prévu d'utiliser une partie du budget prévisionnel pour investir dans :

  - l'adressage des rues de la commune et hameaux avec mise en place de panneaux
  - le remplacement de la porte et création d'un placard de la salles des fêtes ainsi que la pose d'un coupe circuit électrique
  - la remise en état de la route Horte Vouzan (en partie)
  - la suite de l'aménagement des espaces publics pour l'accessibilité aux personnes handicapées :
    - ✔ place pour personnes à mobilité réduite devant la salle des fêtes
    - ✔ changement du bureau du secrétariat de mairie pour aménager une tablette adaptée

Le Très Haut Débit (THD)

Projet fondateur de ce territoire puisqu'il concernera sans exception chaque habitation de ces 29 communes qui composent la communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord.

Nous savons aujourd'hui l'importance du Très Haut Débit (la fibre) pour envoyer les documents, pour correspondre de manière électronique via nos ordinateurs comme vous allez devoir le faire pour vos impôts par exemple, vos cartes grises pour vos véhicules...

Projet porté conjointement par la région, le département, la communauté de communes et les communes.

La fibre sera à votre disposition dès le mois de juin 2019 à Grassac puisque nous sommes une des premières communes où elle va être mise en place, (priorité au préalable aux entreprises du territoire).

Pour le déploiement de cette fibre, un petit bâtiment va être construit sur le 3eme niveau du terrain de tennis NRO Nœud de Raccordement Optique pour pouvoir desservir toute une partie du territoire et en mairie, nous avons mis en place la nomination des rues. Certains d'entre vous ont collaboré avec nous sur ce projet et nous vous en remercions ; cela nous fait toujours plaisir de voir les habitants se sentir concernés par notre commune, celle que nous habitons tous.

Vous êtes venus récupérer en mairie votre plaque indiquant le numéro de votre habitation. Il vous appartient de l'apposer de manière bien visible depuis le domaine public (boîte aux lettre , portillon, ne la mettez pas sur votre maison si cette dernière se trouve au fond d'une petite allée)

Si vous n'apposez pas ce numéro, votre maison ne sera pas répertoriée et vous ne pourrez pas bénéficier de ce haut débit.

Nous vous avons communiqué votre adresse exacte et vous devez la transmettre à vos organismes privés (assurances, assurances complémentaires, caisse de retraites, prestataires eau et électricité, banques ...)

La Fibre sera déployée en limite de domaine public puis le raccordement de votre habitation devra se faire par votre prestataire (Free, Orange, SFR…) qui enverra la facture à Charente Numérique. Vous devrez lui en faire la demande. Il se peut que certains au final aient la fibre avant d'autres car le branchement à votre habitation dépendra de votre prestataire !!!

Vous ne paierez que l'abonnement à votre prestataire.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Projet conduit par la communauté de communes et qui vise à harmoniser les 29 communes du nouveau territoire La Rochefoucauld-Porte du Périgord en matière d'urbanisme, de construction.

Bandiat-Tardoire qui est la communauté de communes avec laquelle Seuil Charente Périgord s'est associé, a terminé son PLUI qui était bien avancé au moment de cette fusion.

Les 15 communes de Seuil Charente Périgord commencent le travail qui s'étalera sur environ 2 ans encore.

Les élus communaux référents (Sylvie BERNARD / Jean Marie BRUDIEUX) et le cabinet d'étude recruté pour cette mission doivent répertorier le bâti, regarder la natalité, le nombre de permis demandé depuis 10 ans sur la commune, le nombre de personnes qui est venu rejoindre ou qui a quitté notre territoire depuis 10 ans, les réseaux de distribution d'eau existants… et faire une moyenne et un état des lieux de toutes ses études pour en dégager une superficie qui sera constructible sur notre commune dans les années à venir.

Réhabilitation du lavoir

Nous en parlions l'année dernière, le projet d'aménagement du lavoir est désormais terminé.

Description des travaux : nous avons refait l'étanchéité du bac en lui-même, et installé des plantes aquatiques filtrantes. Autour nous avons implanté une structure en bois local afin de couvrir le béton peu esthétique, de délimiter une plage de galets d'un côté et d'amener l'herbe au plus prés du lavoir, de l'autre. Vous avez aussi pu constater que nous avons délimité la zone en pourtour par des clôtures champêtres, et planté quelques fleurs et plantes vivaces et annuelles.

Comme nous l'avions annoncé, ces travaux ont été menés en interne et nous avons bénéficié de bonnes volontés. Ainsi, quelques conseillers municipaux, mais aussi des bénévoles, se sont réunis sur plus de quatre journées réparties entre avril et octobre pour unir leurs forces et leurs compétences respectives afin de mener ce projet dans la bonne humeur.

Nous tenons sincèrement à les remercier, ainsi que tous les Grassacois qui ont contribué à ce projet, en faisant don de plantes aquatiques, de plantes pour l'extérieur, de matériel, etc. Nous remercions aussi le ou les Grassacois anonymes qui ont régulièrement nettoyé le lavoir cet été, et ont contribué à ce que l'eau reste claire.

En vous promenant vous avez peut-être remarqué que l'eau continue malgré nos efforts à se salir d'algues mais le processus tend à se ralentir nettement, il faut continuer le nettoyage régulier, mais aussi attendre que les plantes filtrantes trouvent leur pleine croissance.

Une table de pique-nique et un petit pont de bois viendront embellir cet espace. La table sera identique à celle de l'étang de chez Merle, réalisée et installée bénévolement par un administré, que l'on remercie vivement.

Cet espace est désormais beaucoup plus agréable, propice à la flânerie: vous avez été nombreux à nous faire part de votre contentement, cela nous a beaucoup touché.

Avec les budgets très limités des petites communes comme la notre, pouvoir mener des projets d'embellissement à moindre coût, est un vrai bol d'air. Mais surtout, quel bonheur de pouvoir associer tous ceux qui le désirent, pour ces moments de partage si précieux !

Été 2017 : le lavoir avant travaux

Fin 2017 : démolitions de l'entourage en béton, étanchéité du bassin

Printemps 2018 : Installation des madriers en chataîgnier, clôtures, réseaux d'eau

Été 2018 : suite des plantations, galets, remblaiement

Septembre et octobre 2018 : fin des clôtures

Du côté de l'école…

Cette année à l'école de Grassac, nous sommes 16 élèves : 7 CE1 et 9 CE2.

Les rythmes scolaires ont changé : nous ne travaillons plus le mercredi matin.

Notre maîtresse n'a pas changé mais nous n'avons plus d'AVS cette année. Christine LESOUEF et Françoise CHANTAREAU sont toujours présentes avec nous à la cantine. Françoise ne fait plus les APC qui ont disparu mais elle est chargée de la garderie du soir.

Voici nos projets pour cette année :

- nous avons travaillé particulièrement cette année sur le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Nous avons réalisé des dessins qui ont été exposés lors du week-end du 11 novembre à la salle des fêtes avec d'autres objets datant de la guerre.
- le 19 novembre, nous nous sommes rendus au cinéma de MARTHON pour visionner 6 courts métrages autour du thème « Les petites Z'escapades »
- nous continuons notre correspondance avec une classe de CE2 de l'école de Saint Quentin de Baron (33) : nous échangeons des mails et des lettres individuelles.
- nous bénéficierons au cours de l'année de 3 animations de Charente Nature financées par CALITOM sur le thème de la consommation responsable.
- nous assisterons à un spectacle aux Carmes à la Rochefoucauld « Zoom dada » au milieu du mois de décembre.

Le déplacement en bus ainsi que les entrées au spectacle sont financés par la CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord et nous tenons à la remercier.

- nous assisterons également au mois de mars au pôle culturel de Marthon à un spectacle « 3 histoires comme ça » organisé par l'association l'Enchantié de Vilhonneur.
- nous continuons notre projet « poules » cette année encore. Nos trois petites poules naines de l'an dernier n'ont malheureusement pas survécu car elles sont tombées malades à tour de rôle. Nous avons donc de nouvelles poules cette année : une poule blanche (Chouchou), une marron (Noisette) et un coq (Mimi). Elles sont pour l'instant très en forme et nous espérons que cela continuera… Un élève de la classe est chargé chaque semaine de s'occuper des poules et du coq : leur donner à manger et à boire, ramasser les œufs, ouvrir et fermer le poulailler le matin et le soir.

Nous tenons à remercier l'AE2CGR, l'association éducative du RPI et la municipalité, qui financent en partie certains de nos projets et de nos sorties.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année entourés de votre famille et de vos amis.

Les élèves de l'école et leur maîtresse.

<u>Les pigeonniers : 2ème bilan</u>

Régulation de la population des pigeons.

Vous le savez, ces oiseaux posent des problèmes de dégradations aux endroits où ils se concentrent. C'est un sujet récurrent que vous connaissez bien, c'est pourquoi nous avons à cœur de vous tenir informés de l'évolution des mesures mises en place.

Depuis l'année dernière nous avons donc rouvert le clocher de l'église aux pigeons, afin qu'ils délaissent peu à peu leurs sites de nidification répartis un peu partout dans le bourg. Comme nous le répétons régulièrement, ce travail de longue haleine ne peut se faire sans l'aide de tous. Pour cela vous devez surveiller les endroits où les pigeons nichent et leur en interdire l'accès : sous vos toits, dans un trou du mur, dans un local désaffecté, etc.

Bien sûr, l'installation des nichoirs dans le clocher permet surtout de prélever les œufs, donc de réguler puis de diminuer la population des volatiles. Cela prendra du temps car l'espérance de vie des pigeons est longue, cependant avec encore plus de 80 œufs ramassés cette année, nous sommes sur la bonne voie. Même si les pigeons restent encore nombreux dans le bourg, leur population mesurée diminue significativement. »

Balades du vendredi

Un circuit pédestre de 2 h a été organisé par la CDC La Rochefoucauld-Porte du Périgord et la Municipalité de GRASSAC le vendredi 27 juillet. Madame le Maire nous a accueilli et présenté la commune.

Sous les rires du public, Cédric CORBIAT, de la Compagnie Lune d'Ailes, a interprété le personnage de Bernard PIVOT dans un sketch ludique de bienvenue.

Ce soir là, 215 personnes ont parcouru la campagne Grassacoise. Christian VALLEE, vice président en charge de la culture, nous a fait découvrir le patrimoine de notre village. Nous nous sommes arrêté à l'église St Jean Baptiste, au château de la Bréchinie et pour finir à l'église Orthodoxe pour qu'il nous conte l'historique de ces sites.

Il faisait bon voir tous ces gens marchant et discutant ensemble. Cette soirée très réussie, nous a ravi et permis de faire connaissance avec les habitants de la nouvelle communauté de communes.

Cette marche s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Merci à tous

accueil des randonneurs

passage au monastère de Korssoun

Repas des Aînés

Le 21 octobre 2018, le maire et le conseil municipal ont accueilli, avec plaisir et comme à l'accoutumé, les aînés de notre commune pour un moment de partage et de convivialité.

Mme GAROT Lionelle et Mr DEVERS Michel ont été mis à l'honneur car ils étaient nos deux aînés présents les plus âgés.

Cette journée permet à certains de se distraire un peu, à d'autres de rencontrer des personnes du village qu'ils ne voient que très rarement.

Après un repas apprécié de tous, chaque convive a pu repartir avec un petit présent.

Exposition sur La Grande Guerre

La municipalité tient à remercier chaleureusement les Grassacois, les enfants de l'école, les familles des disparus qui ont répondu favorablement à sa demande en acceptant de prêter des objets et des documents ayant servi durant la Grande Guerre. Ainsi, une exposition a pu être organisée à la Salle des Fêtes.

Casque, baillonnette, fusil, obus, musette, canne, ceinturon, briquet, gamelle, masque à gaz mais aussi photos, cartes, décorations, livret de guerre et nombreuses aquarelles ont côtoyé les dessins des écoliers de Grassac puisque chacun d'eux a représenté un fait marquant de cette période terrible.

L'exposition a accueilli de nombreux visiteurs durant le week-end du 11 novembre.

Associations communales

La Compagnie Lune d'Ailes : Une nouvelle saison de théâtre

La Cie Lune d'Ailes a poursuivi ses activités pour toujours plus de culture partagée en milieu rural.

Pour la saison 2017/2018, nous avons joué nos différents spectacles à travers tout le pays.

« **Un Dimanche au paradis** », le solo burlesque et fantaisiste pour un comédien et ses dimanches, s'est produit à Paris, au Théâtre Pixel, pendant plus de 20 représentations.
Un petit bout des dimanches de Grassac est monté à la capitale !

Le spectacle sur les relations et l'éducation fille/garçon « **Un prince pas si Charmant** »s'est produit devant de nombreuses classes de collèges ou de lycées. Ce nouveau spectacle de la Cie écrit et interprété par Cédric Corbiat aborde une question essentielle : c'est quoi une fille, c'est quoi un garçon ? Mais surtout comment on élève un petit prince ou une princesse ?
Un prince que nous espérons vous montrer très prochainement à Grassac.

Nous continuons également notre travail en partenariat avec la municipalité de Montbron autour de notre festival « **Lire en Ville** » au mois de juin. Un festival mêlant des spectacles et des lectures ouverts à toutes et à tous. La sixième édition a rencontré un vif succès, notamment pour la représentation du spectacle « **Une soirée avec Feydeau** »....dont les rires des spectateurs ont déjà fait résonner les murs de notre salle des fêtes communale, un beau soir de juillet. Nous vous donnons rdv pour la 7ème édition début juin 2019.

La Cie Lune d'Ailes est fière de résider à Grassac. C'est pourquoi, elle n'a pas hésité à proposer une inauguration un peu spéciale du nouveau lavoir à l'occasion des randonnées organisées par la Communauté de Communes. Le personnage burlesque de « **Bernard Pivot** » créé par Cédric Corbiat, avait sorti ses plus beaux atours pour accueillir les nombreux marcheurs et couper le ruban accompagné par Madame le Maire. Un beau souvenir pour notre Cie. Par cette action, nous avons montré que la culture est partout sur notre territoire intercommunal.

Pour cette nouvelle saison, nous vous préparons de nouvelles aventures.
Vous pourrez vous essayer au « **Loto Littéraire** », un concept original et ludique pour faire découvrir vos coups de cœurs de lecture....et comme au loto, on gagne à tous les coups.

Nous préparons également un nouveau **spectacle pour les petits**....mais chut, c'est encore une surprise !

Nous allons proposer des ateliers de découverte du théâtre sous forme de **mini-stage** de 3 jours durant les vacances scolaires à Montbron. C'est ouvert à tous et à tous les âges. Prochaine session pour les vacances de février.

Un riche programme que nous serons heureux de partager avec vous. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour vivre l'aventure du spectacle vivant.

Cédric Corbiat
Pour la Cie Lune d'Ailes
06 73 92 99 31 / compagnielunedailes@hotmail.fr

<u>Vivre Grassac</u> :

Pour cette année 2018 l'association VIVRE GRASSAC remercie toutes les personnes qui sont venues participer à nos soirées et nous remercions également les bénévoles pour leur aide précieuse. Nous avons partagé de bons moments dans la joie et la convivialité.

Le 16 novembre a eu lieu l'Assemblée Générale où nous avons :

Présenté le Bilan Moral et Financier
Elu un nouveau Bureau
Proposé des Animations pour 2019

Le bilan financier est positif pour cette année 2018

Le nouveau bureau de l'association :

Président :	Jean Louis LAPOUGE
Vice-président :	Sylvain RICOLEAU
Secrétaire :	Lutgarde VAN ELSEN
Secrétaire adjoint :	Guillaume NONNON
Trésorière :	Pascaline GILARD
Trésorier adjoint :	Patrick DOURDOIGNE

Cette année nous vous proposons différentes animations :

. le 9 février	Soirée Pot au feu
. le 1er mai	Vide grenier
. le 22 juin	Fête de la St Jean, soirée entrecôte
. le 15 août	Paëlla avec danse flamenco
. le 22 septembre	Journée Famille

Nous aborderons le thème de Noël en accueillant les enfants le **mercredi 12 décembre à 14h30 pour la décoration de Noël** suivi d'un goûter à la salle des fêtes.

Nous fêterons Noël le **samedi 15 décembre**. Un spectacle débutera à **15 h** suivi d'un goûter et si les enfants ont été sages ils auront peut-être la visite du Père Noël.

Toute l'équipe de Vivre Grassac vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et sera ravie de vous accueillir en 2019.

Informations pratiques

- **Le recensement obligatoire**

- **Inscription sur les listes électorales**

Suite à la mise en place du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année.

En conséquence, il n'y aura **pas de permanence le lundi 31 décembre 2018.**

- **Prix location salle des fêtes :**

– commune : 105 € l' été
120 € l'hiver
– hors commune : 155 € l'été
170 € l'hiver

Les habitants de Grassac ont également la possibilité de louer des tables en bois avec bancs et tréteaux pour la somme de 10 €.

- **<u>Ouverture Mairie</u> :** 05 45 70 23 91
  - 8H15 – 12H30 & 13H45 – 17H30 les mardis
  - 8H15 – 12H30 les vendredis
  - 9H00 – 12H00 les samedis semaines paires

<u>Permanences Elus</u> :

- Sylvie BERNARD, maire : 9H – 12H les mardis & vendredis
  10H –12H les samedis pairs
  et sur rendez-vous

- Marielle TESSON, 1ère adjointe : 10H – 12H les samedis pairs
  et sur rendez-vous

- Patrick DEVERS, 2ième adjoint : sur rendez-vous

- Annette PERISSAT, 3ième adjointe : 10H – 12H les mardis
  et sur rendez-vous

<u>Numéros d'urgence</u> :

- N° européen 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Police secours 17
- Enfance maltraitée 05 56 96 40 80

<u>Fermeture de mairie pendant les fêtes de fin d'année</u>

du vendredi 21 décembre 2018 à 12h
au vendredi 4 janvier 2019 à 8h15

Vie collective

Une information concernant les nuisances sonores vous a été adressée afin que chacun puisse réaliser ses travaux tout en respectant ses voisins. De même, depuis le mois de juin, il est interdit de faire des feux extérieurs. La mairie ne délivre plus d'autorisation. Elle avait obtenu une dérogation car elle ne possède pas de zone de stockage de déchets verts mais désormais tous ces déchets doivent être soit réutilisés en compost sur votre propriété soit emmenés en déchetterie.

Ce sont des rappels à la loi mais dans notre petit village, une simple courtoisie entre voisins réglerait bien des chamailleries…

- Pour conserver une image agréable de Grassac, chacun est invité à garder ses containers ou sacs poubelles à l'intérieur de sa propriété jusqu'au jeudi soir puisque le service de collecte passe le vendredi. De même, les véhicules personnels n'ont pas à stationner sur les parties communes (bords de route et/ou trottoirs).

- Le gravier entassé sur l'ancien terrain de tennis route de Marthon appartient à la mairie. Chaque administré qui aurait besoin d'un sceau ou d'une brouette de gravier en dépannage peut en faire la demande mais de là à voir des administrés en tracteur venir gracieusement se servir sans rien demander à personne, il y a de quoi se poser des questions sur la politesse élémentaire.

- En séance du 22 octobre dernier, le Conseil Municipal a voté un arrêté visant à faire cesser la divagation des animaux qui crée des conflits dans la commune.

Les services de la gendarmerie nationale vous rappellent que la divagation simple est une contravention de deuxième classe prévue par les articles R 622-2 al 2 du code pénal et article 622-2 al 1 du même code et réprimée par l'article R622-2 al 1 du code pénal.
C 'est une amende forfaitaire à 35 euros qui peut-être majorée à 75 euros.
L' animal peut également être remis à une œuvre de protection.
D' autres infractions comme la divagation en forêt ou présentant un danger pour le gibier sont beaucoup plus lourdes pouvant aller jusqu'à 135 euros.

Le vivre ensemble est un art qui s'acquiert avec de toutes petites choses au quotidien et le respect d'autrui.

Ainsi, nous essayons d'entretenir notre petit village avec peu de moyens financiers. Les conseillers municipaux aidés de quelques administrés participent souvent personnellement aux travaux. Que chacun en soit remercié. Merci également à ceux qui fleurissent leur maison, entretiennent les abords de leur habitation ou bien encore ceux qui vont installer des décorations pour ces fêtes de fin d'année.

Partenaires extérieurs

- **Le don du sang**

- # L' habitat

- # L'optique à domicile

OPTIQUE 16 A DOMICILE

Florence THOS, Opticienne diplômée,

j'ai créé à Brie **OPTIQUE 16 A DOMICILE** en mai 2016.

Je me déplace chez vous, sans frais supplémentaires, pour réaliser vos lunettes et vous les livrer dans les meilleurs délais.

Des **lunettes adaptées à vos besoins**, vos activités ou vos contraintes, parmi un choix de plus de **250 montures** et conformément à l'ordonnance de votre médecin ophtalmologiste (ordonnance de moins de 3 ans), je vous conseille dans le choix de vos **verres correcteurs Essilor**,

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'information au **06 22 29 77 65**
Rendez-vous aussi, sur le Facebook **OPTIQUE 16 A DOMICILE,**

Maison de services au public

Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

MSAP La Rochefoucauld – Porte du Périgord

Communiqué aux communes

L'accès aux services administratifs ou aux organismes sociaux n'est pas toujours aisé : concentration des services sur Angoulême, multiplication des démarches en lignes, problèmes de mobilité...
Autant de difficultés auxquelles vous pouvez être confronté.
Bien consciente de la nécessité de donner davantage de proximité et de facilité d'accès à différents services publics comme la Caisse d'Allocation Familiale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou Pôle Emploi, la Communauté de Communes proposera un nouveau service aux habitants de son territoire en ouvrant une **Maison de services au public (MSAP)** à compter du 11 décembre 2018. Cette MSAP sera implantée en plein centre de La Rochefoucauld, dans les locaux de la Communauté de Communes située au 1 avenue de la Gare.
L'objectif de cette MSAP est de proposer un véritable service public de qualité (accueil, information et orientation), un accompagnement de premier niveau (aide à l'utilisation des services en ligne, aide aux démarches administratives) dans un lieu proposant les conditions matérielles de qualité pour établir ces démarches (internet, photocopieur...).

Informations pratiques :

- Tél. : 05 45 63 12 10
- Courriel : msap@rochefoucauld-perigord.fr
- Horaires d'ouverture :

Lundi :	13h00 – 14h00 sur RDV uniquement	14h00 – 18h30
Mardi :		13h30 – 17h00
Mercredi :	08h30 – 12h00	13h30 – 17h00
Jeudi :		13h30 – 17h00
Vendredi :	08h30 – 12h00	13h30 – 16h30

Dans un contexte récent et particulier lié à la tempête de grêles du 04 juillet ayant touché 11 communes de notre territoire, la MSAP aura, temporairement, la vocation d'offrir un espace d'accueil, d'écoute et d'orientation sur les démarches en lien avec ce sinistre et un accompagnement administratif accru sur les cartes grises notamment.

- **<u>Diagnostic de territoire C.T.G. :</u>**
  les grands chiffres de la commune de Grassac

Grace au lien ci-dessous, vous pouvez avoir une représentation de notre commune :

- nombre d'habitants
- les tranches d'âge
- la composition des ménages
- les logements
- l'emploi
- les exploitations
- les entreprises…

http://nuage.rochefoucauld-perigord.fr/index.php/s/mXjXRP5dAQ4qA8z/download?path=%2F&files=GRASSAC%20%20les%20grands%20chiffres.pdf

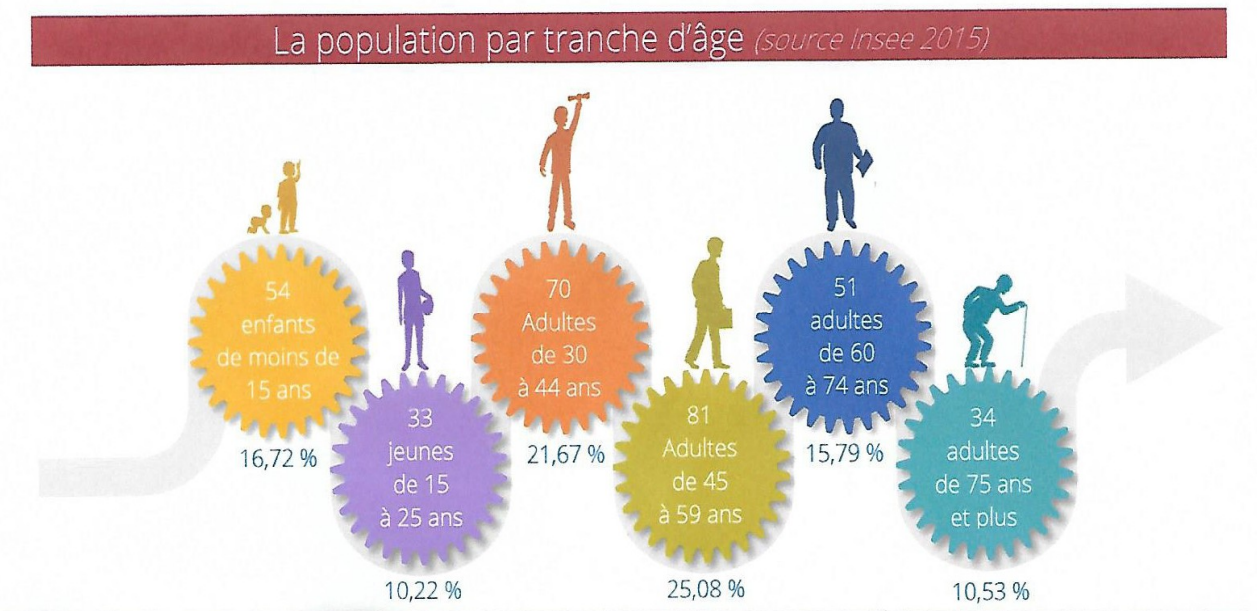

Invitations

-

Les enfants de Grassac sont invités à la **Salle des Fêtes**
Mercredi 12 Décembre
à partir de 14 h30
pour décorer le sapin, réaliser des activités et partager un goûter…

La visite du **Père Noël** aura lieu le **Samedi 15 Décembre** et les enfants sont attendus dès **15 h** pour « Le Petit Prince »

Nous vous espérons nombreux !!!

MEILLEURS VŒUX

Mme Le Maire & Le Conseil Municipal
vous présenteront leurs vœux
le samedi 19 janvier 2019 à 18h30
salle des fêtes de Grassac

Grassac, journal communal n° 74, dépôt légal : 16/10/841

Responsable de publication : Syvie BERNARD, maire de Grassac
Rédaction : l'ensemble du Conseil Municipal et les Associations
Mise en page : Annette PERISSAT & Sylvie BERNARD
Comme chaque année, vous pouvez contribuer au journal communal en contactant la mairie ou en déposant vos articles sur cne.grassac@wanadoo.fr